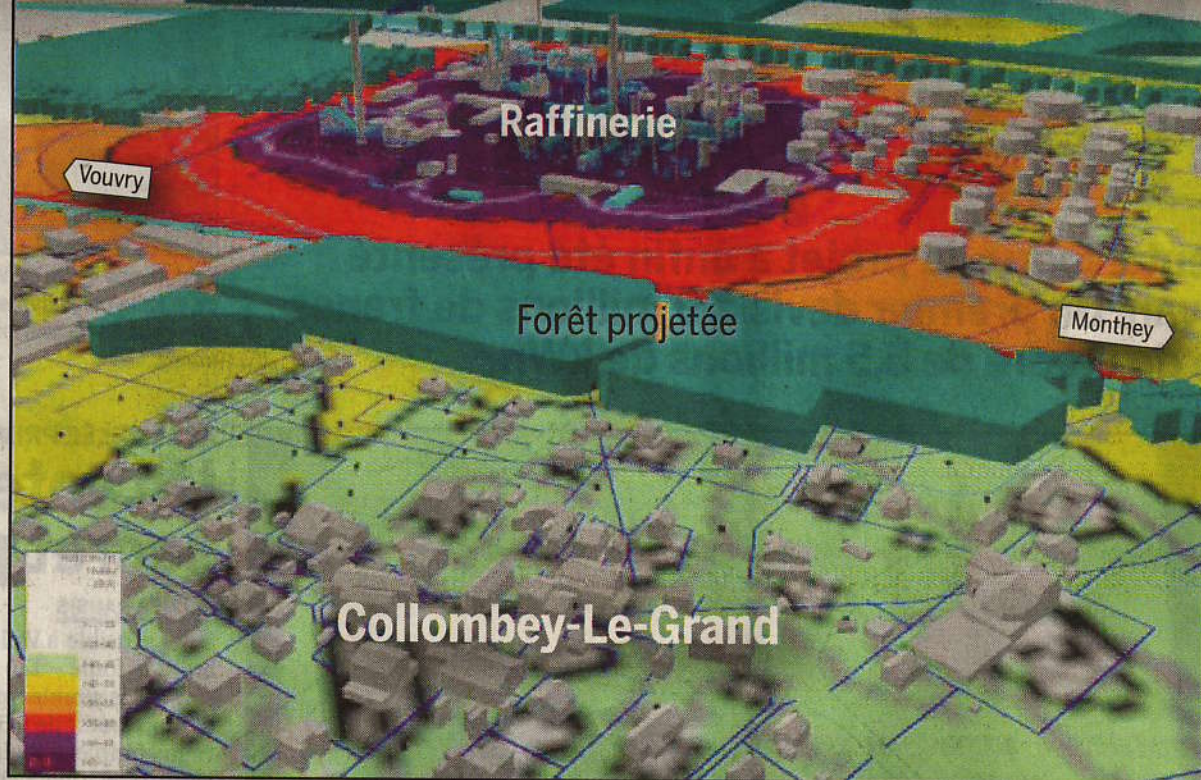


RAFFINERIE

► Tamoil accepte de financer un mur végétal. Mais demande à Collombey-Muraz de favoriser son développement futur. L'industrie a déjà acheté 23 hectares de terrain!



La forêt sépare Collombey-le-Grand de la raffinerie où sont simulées en couleurs ses nuisances sonores. LDD/CLAIVA

Tamoil dit oui à la forêt anti-bruit

GILLES BERREAU

Tamoil S.A. est d'accord de planter une forêt anti-bruit entre sa raffinerie et la zone à bâtir de Collombey-le-Grand. Elle prévoit d'y planter des arbres de dix mètres de haut qui pourront atteindre à terme dix-huit mètres pour les plus élevés.

Tamoil se dit prêt à financer les travaux (six millions sans les terrains). Aucune date de réalisation n'a été avancée, Mais dans le même temps, l'industrie demande à la commune de Collombey-Muraz de revoir sa position dans différentes affaires publiques.

Primo, les terrains de la Charbonnière. Dans cet énorme secteur de quarante-cinq hectares, voisin de la raffinerie, les autorités locales cherchent à attirer des industries à haute valeur ajoutée, mais non polluantes. Elles ont d'ailleurs changé le règlement des constructions en ce sens, dans l'espoir de voir des noms comme Google s'y installer. Or, Tamoil s'est opposé au changement du règlement pour préserver ses intérêts. Jusque-là, rien d'anormal. Mais voilà, on apprend que Tamoil a obtenu de la BCV, propriétaire du fonds, une

bonne moitié de ces terrains, soit 23,6 hectares, juste à côté de ses installations! Et ce, alors même que l'opposition de Tamoil n'est pas réglée. Cela ressemble à un forçage.

D'ailleurs, Tamoil affirme: «Notre vision de l'avenir pour une utilisation optimale des terrains autour de la raffinerie incorpore l'abandon des restrictions projetées par le nouveau règlement des constructions pour la totalité de la zone La Charbonnière.» Pour la présidente de la commune, «l'assemblée primaire a approuvé ce nouveau règlement qui reste en force.» Josiane Granger attend la décision du Tribunal cantonal suite aux recours déposés par Tamoil et la BCV.

La raffinerie se démène

Mais la raffinerie ne s'arrête pas là. Elle demande aussi que la commune reclasse en zone industrielle une autre parcelle, située à l'opposé, entre Tamoil et la Satom. Or, la commune a déclassé cette ZI en zone agricole. Tamoil s'y était opposé, mais avait perdu jusque devant le Tribunal fédéral. L'industrie propose même d'y installer la future déchetterie communale, prévue

ailleurs par l'assemblée primaire. La raffinerie se démène, car si un jour elle veut s'agrandir, elle ne pourra le faire que vers la Charbonnière ou la Satom... pour lesquelles elle se bat aujourd'hui. Pour Frank Topin, son directeur, «ces démarches ont pour but d'assurer la pérennité du site de Collombey, tout en améliorant la cohabitation avec ses voisins».

Forêt suffisante?

La forêt fait partie de ce bon voisinage. Reste que l'étude scientifique commandée par Tamoil proposait à fin 2006 deux mesures principales pour permettre à la raffinerie de Collombey-le-Grand de respecter enfin les normes légales en matière de bruit. Outre la forêt, l'étude préconisait en même temps la suppression des aéro-refroidisseurs de l'usine. Et leur remplacement par un système diminuant le bruit de moitié. Commune et canton avaient d'ailleurs exigé que les mesures soient prises en premier lieu dans le périmètre de l'usine. Or, hier, Tamoil a indiqué que ces aéro-refroidisseurs n'ont pas été supprimés, mais simplement améliorés. La forêt suffira-t-elle?

COMMENTAIRE

Tamoil met la pression

GILLES BERREAU

Le message de Tamoil est clair: si le Valais veut que la raffinerie demeure dans le canton, il faut lui donner les moyens de se développer. Sinon elle disparaîtra. Reste que les terrains achetés pour s'agrandir viennent d'être interdits aux industries polluantes par l'assemblée primaire de Collombey-Muraz. Idem pour la déchetterie communale: Tamoil va encore à l'encontre d'une décision démocratique. Au-delà des nécessités économiques, des citoyens risquent de voir dans cette attitude une ingérence inacceptable dans le processus démocratique.